

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2017

Présents : MARCUS Martine, DUMENY Catherine, HAZARD Jean, HAZARD Guy, MUHLENHOVER Danièle, MARCUS Hubert, NICOLAS Christophe

Secrétaire de séance : DUMENY Catherine

Convocation : 20/06/2017

Affichage : 04/07/2017

- Election des délégués et suppléants dans la perspective des élections sénatoriales du 24 Septembre 2017,
- Avenant pour renouvellement de location des terrains communaux
- Avis sur le projet de PLU de la commune de Buxières-sous-les-Côtes,
- Etude devis pour réfection du mur du presbytère de Varvinay, du mur de soutènement de la route à Senonville et réparation des caniveaux rue Haute à Senonville
- Etude thermique du bâtiment de la mairie – choix du prestataire
- Mise en place d'un contrat d'approvisionnement pour la vente des coupes de bois

Elections des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs (24/09/ 2017)

Le Conseil Municipal a donc procédé à l'élection pour chaque village :

VARVINAY : Déléguée : DUMENY Catherine

Suppléants : -VILLEMIN Thibaut, VILLEMIN Fanny , MUHLENHOVER Danièle

SENONVILLE : Délégué : HAZARD Guy

Suppléants : DEVIN Julien , HUSSON Jean-Marc , NICOLAS Christophe

SAVONNIERES-EN-WOEVRE :

Déléguée : MARCUS Martine

Suppléants : MARCUS Hubert, SIMONET Pierre, GAURAT Jean-Pierre

N° 25-2017 : Avis sur PLU de BUXIERES

Mme le Maire informe l'assemblée qu'en application de l'article L. 153-16 du code de l'urbanisme que la commune de Valbois en qualité de territoire limitrophe est invitée à rendre un avis sur l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Buxières.

Le Conseil Municipal, considérant que le projet de PLU de Buxières ne présente pas de problème particulier pour la commune de Valbois, émet un avis favorable à l'élaboration du PLU tel qu'il est présenté.

N° 26-2017 : Avenant pour le renouvellement des locations des terrains communaux

Mme le Maire porte à la connaissance de l'assemblée l'échéance au 30/11/2016 des baux de location des terrains communaux ci-après :

- ZH 18 « Le Douar » d'une contenance de 81 a 54 ca loué à l'indivision MORGE avec pour mandataire M. MORGE Guillaume
- ZE 11 « La Corvée » d'une contenance de 1 ha 24 a 30 ca loué à l'indivision MORGE avec pour mandataire M. MORGE Guillaume
- ZH 17 « Le Douar » d'une contenance de 88 a 38 ca loué à l'indivision MORGE avec pour mandataire M. MORGE Guillaume
- YB 1 « Sous Chatillon » d'une contenance d 1 ha 03 a 12 ca loué à M. METTAVANT Stéphane
- ZE 12 « La Corvée » d'une contenance de 46 a 52 ca loué à M. PIERSON Michel

Après délibération, le conseil municipal par 7 voix :

- Autorise le maire à établir un avenant renouvelant les baux de location pour une période de neuf années, soit du 1/12/2016 au 30/11/2025.
- Les parcelles ZH 18, ZE 11, ZH 17 feront l'objet d'un renouvellement au profit de Monsieur MORGE Guillaume, exploitant agricole en lieu et place de l'indivision MORGE.
- Considérant que M. PIERSON Michel fait valoir son droit à la retraite au 31/12/2017, le bail de la parcelle ZE 12 « La Corvée » loué à son profit est renouvelé pour une période d'un an du 01/12/2016 au 30/11/2017

Le prix annuel de location, révisable chaque année en fonction de l'indice des fermages est maintenu.

N° 27-2017 : Réfection du mur de soutènement de la route à Senonville, caniveaux rue Haute et mur du Presbytère de Varvinay

Après les explications données par Messieurs Marcus Hubert, Guy HAZARD et Christophe Nicolas sur la situation de dégradation et les travaux à effectuer, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour confier les travaux suivants à l'entreprise ZUNINO-LOMBARD selon les devis proposés :

- Réparation du mur de soutènement à Senonville pour un montant de 6 098.62 € TTC cette entreprise ayant déjà effectué la première partie de réparation de ce mur
- Réparation des joints de caniveaux de la rue Haute à Senonville pour un montant de 989.82 € TTC
- Réparation du mur du presbytère de Varvinay mitoyen avec le logement communal pour un montant de 865.78 € TTC

N° 28-2017 : Etude devis pour étude thermique du bâtiment de la mairie

Après une petite mise au point sur les motivations de cette étude thermique, il est présenté trois devis différents :

- Devis SAVECOM : 2160 € TTC
- Devis Thermi-Conseil : 800 € TTC
- Devis Philippe HENRY : 540 € TTC

Le choix s'est porté sur le devis de Philippe Henry avec 6 voix pour et 1 abstention après demande d'information complémentaire sur le contenu de l'étude (préconisation de travaux et estimation des coûts)

Contrat local d'approvisionnement

Qu'est ce que le contrat d'approvisionnement proposé par l'ONF : c'est un engagement entre un fournisseur de bois et un transformateur local : il prévoit la mise à disposition des bois achetés, en plusieurs fois à des dates fixes et à des prix convenus lors de la signature du contrat.

Pour avoir plus de précisions, cette question est reportée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil de façon à obtenir l'intervention de notre agent ONF et pouvoir lui poser toutes les questions nécessaires à l'élaboration de ce contrat.

Informations diverses

Devenir du presbytère de Varvinay

Deux solutions sont possibles :

- La première concerne la réhabilitation avec le risque de ne jamais amortir l'investissement fait pour la remise en état du bâtiment
- La deuxième serait la vente, le conseil demande une estimation du prix de vente.

Madame Le Maire fait part des informations suivantes :

-Le Jeudi 29 juin 2017, les communautés de communes du Territoire de Fresnes-en-Woëvre et Côtes de Meuse-Woëvre ont voté la construction d'une nouvelle école pour le RPI Sous les Côtes à Saint-Maurice-sous-les-Côtes

-La possibilité de s'associer à la commune voisine de Chaillon pour une fête de fin d'année pour les enfants